Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260630-2026_126-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

OBJET : proposition de représentants à la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

N° 2026-126

L'an deux mille vingt-six

Le 30 juin, à 19 heures 00

Les Membres du Conseil de Communauté, légalement convoqués, se sont réunis à Bain de Bretagne, sous la présidence de M. MINIER.

. les conseillers communautaires
AUBRY Sophie, BABIN-TOUBA Ludovic, BERTIN Isabelle, BIORET ALEXANDRE Marie-Anne, BLOUIN Soazic, BOURHIS Isabelle, BRIZARD Philippe, BRULLÉ Christophe, BRUNEAU Dominique, COGREL Chrystèle, DUFRESNE Alexis, GEFFRAY Emmanuel, GOHIER Myriam, GUYOMARD Jean-François, HAMEON Philippe, HAMON Jean-Charles, HAMON Joël, HUREL David, JANVIER Norbert, JUGAN David, LE GALL-LE BLEIZ Maud (à partir de la délibération 2026-122), LERONDEL Pascal, LOUAZEL Véronique, LOUIS Gwénola, MACÉ Christophe, MARCAULT Carine, MARTIN Frédéric, MERAULT Charlotte, MESLIN Kévin, MINIER Vincent, MOREL Anthony, MORICEAU Marie-Françoise, PAPION Ludovic, PASDELOU Nicolas (à partir de la délibération n°2026-121), PILARD Jean-François (à partir de la délibération n°2026-131), POULAIN Christian, RIO François, ROGER Christine, ROUXEL Nathalie, SEVENO Delphine, SOLLIER Jacqueline, THERON Ludivine.

. pouvoirs

BERTON Jean-Eric	à	Marie-Françoise MORICEAU
GICQUEL Mikaël	à	POULAIN Christian
GOUR Christèle	à	MINIER Vincent
LE GALL-LE BLEIZ Maud	à	BLOUIN Soazic (jusqu'à la délibération 2026-121)
PILARD Jean-François	à	BOURHIS Isabelle (jusqu'à la délibération n°2026-130)
TEILLARD Stéphanie	à	BRIZARD Philippe

DATE DE CONVOCATION : le 22/06/2026

formant la majorité des membres en exercice

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

En exercice	**46**
Présents	**41**
Votants	**46**

Mme SOLLIER Jacqueline a été désignée Secrétaire de séance.

Vu le Code général des impôts, et notamment son article 1650 A ;

Vu les articles 346 et 346 A de l'annexe III au Code général des impôts ;

Vu l'arrêté préfectoral n°35-2024-10-22-00002 du 22 octobre 2024 portant modification des statuts de Bretagne Porte de Loire Communauté ;

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260630-2026_126-DE

Considérant que, pour les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité professionnelle unique, une Commission Intercommunale des Impôts Directs est instituée en lieu et place des commissions communales des impôts directs ;

Considérant que la Commission Intercommunale des Impôts Directs est chargée de désigner les locaux types servant de référence pour l'évaluation par comparaison des locaux commerciaux et des biens divers, et de donner un avis sur les évaluations foncières des locaux mentionnés à l'article 1498 du Code général des impôts proposées par l'administration fiscale ;

Considérant que la commission est composée du président de la communauté de communes ou d'un vice-président délégué, et de dix commissaires titulaires, auxquels s'ajoutent dix commissaires suppléants ;

Considérant que les commissaires titulaires et suppléants sont désignés par le directeur régional ou départemental des finances publiques à partir d'une liste de contribuables, établie par l'organe délibérant de l'EPCI sur proposition des communes membres, comportant un nombre de candidats double de celui à désigner ;

Considérant que cette liste doit comporter quarante noms, soit vingt commissaires titulaires et vingt commissaires suppléants, remplissant les conditions prévues par les textes en vigueur ;

Considérant la liste de propositions établie sur proposition des communes membres et soumise à l'avis du Conseil communautaire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil communautaire :

- EMET un avis favorable sur la liste de propositions des commissaires titulaires et suppléants appelés à siéger au sein de la Commission Intercommunale des Impôts Directs, telle que présentée ci-dessous :

Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

Envoyé en préfecture le 03/07/2026
Reçu en préfecture le 03/07/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260630-2026_126-DE

Commune	Candidat Titulaire	Candidat Suppléant
BAIN DE BRETAGNE	JOUADE François	TOURNEDOUET André
CHANTELOUP	ENOND Michel	GOUR Christèle
CREVIN	BRUNEAU Dominique	ROTY Anne-Lise
ERCE EN LAMEE	THEPAUT Isabelle	LEGREGEOIS Célia
GRAND-FOUGERAY	JANVIER Norbert	PLANTARD Bernard
LALLEU	PAPION Ludovic	LASSALLE Thierry
LA BOSSE DE BRETAGNE	HAMON Jean-Charles	BALDINI Stéphanie
LA COUYERE	SOLLIER Jacqueline	LUCAS Antoine
LA DOMINELAIS	BERTON Jean-Eric	HAUTBOIS Mickaël
LA NOE BLANCHE	MARTIN Frédéric	AUBRY Sophie
LE PETIT FOUGERAY	MOREL Anthony	GANDELIN Philippe
LE SEL DE BRETAGNE	ROGER Christine	MACÉ Christophe
PANCE	BOURHIS Isabelle	POUESSEL Mélanie
PLECHATEL	PERCHER Jean-Jacques	DENIS Bernard
POLIGNE	GUYOMARD Jean-François	MARCAULT Carine
SAULNIERES	BABIN-TOUBA Ludovic	VALOIS Dominique
SAINTE ANNE SUR VILAINE	POULAIN Christian	COGREL Chrystèle
SAINT SULPICE DES LANDES	CHEVRIER Yannick	VILLENEUVE Cécile
TEILLAY	MELLET Yvon	COLIN Yves
TRESBOEUF	HUREL David	GUILLEMETTE Ophélia

– AUTORISE le Président ou son représentant à transmettre ladite liste au directeur régional ou départemental des finances publiques en vue de la désignation officielle des membres de la commission ;

- DIT que la présente délibération sera notifiée aux services fiscaux compétents et transmise aux communes membres pour information.

Pour extrait conforme, Le Président,
Vincent MINIER

VINCENT MINIER PRÉSIDENT
BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE
LE STERIAD - PA CHATEAU GAILLARD
2,Allée de L'Ille
35470 BAIN DE BRETAGNE